Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 029-212901631-20260917-DELIB_2026_60-DE

COMMUNE DE
PLEYBER
CHRIST

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 17 septembre à 18h30, le conseil municipal de la commune de Pleyber-Christ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien KERGUILLEC.

Étaient présents : Sabine REBEYROTTE, Alexandre BOUGET, Stéphane NEAR, Claire LAFOSSE, Patrice QUEMENER, Marie Claire PARCHEMINAL, Aurélie BONTHONNEAU, Guy KERGOAT, Erwan NORMAND, Thierry GUILLOU, Marina LOZACH, Annick LARGANT, Tangi BRETON, Catherine LAURENT, Céline PERON, Christine SOVRANO, Simon BUISSON, Emmanuel BECQUET.

Absents : Souhila SANCHEZ (procuration à Julien KERGUILLEC), David PILLOT (procuration à Marina LOZACH), Mélanie LHUILLERY (procuration à Annick LARGANT), Matthieu SIFFIER (procuration à Patrice QUEMENER).

Secrétaire de séance : Sabine REBEYROTTE.

---

N° d'ordre de la délibération : N°2026-60

**Nombre de conseillers :**
En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 23

Objet : Actualisation des tarifs des emplacements au columbarium du cimetière communal

Date de convocation : 10/09/2026

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n° 2023-027 du 29 juin 2023, le conseil municipal a fixé les tarifs applicables au cimetière communal et à l'espace cinéraire.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une nouvelle dimension de case funéraire est désormais proposée dans l'espace cinéraire communal.
Cette nouvelle case présente les dimensions suivantes :
**40 cm de largeur × 40 cm de longueur × 25 cm de hauteur.**
Compte tenu de ses dimensions, de sa capacité et de son positionnement entre les cases funéraires actuellement tarifées à 500,00 € et 700,00 €, il est proposé de fixer le tarif de cette nouvelle case à **600,00 €.**
Les autres tarifs fixés par la délibération n° 2023-027 du 29 juin 2023 demeurent inchangés.

**Vu**

- le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29, L. 2223-13 et L. 2223-15 ;
- l'article L. 2223-15 du Code général des collectivités territoriales, aux termes duquel le montant du capital versé pour les concessions est fixé par le conseil municipal ;
- la délibération n° 2023-027 du conseil municipal de Pleyber-Christ en date du 29 juin 2023 relative aux tarifs du cimetière communal ;
- les caractéristiques techniques de la nouvelle case funéraire ;
- le budget communal ;

**Considérant**

- qu'il appartient au conseil municipal de fixer les tarifs des concessions et emplacements funéraires ;
- qu'il convient d'actualiser les tarifs de l'espace cinéraire afin d'intégrer la nouvelle catégorie de case funéraire de dimensions 40 cm × 40 cm × 25 cm ;
- que le tarif proposé de 600,00 € est cohérent avec les tarifs déjà applicables aux autres modèles de cases funéraires ;
- qu'il convient de maintenir inchangés les autres tarifs du cimetière communal et de l'espace cinéraire.

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 029-212901631-20260917-DELIB_2026_60-DE

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **décide d'ajouter** aux tarifs de l'espace cinéraire du cimetière communal la catégorie suivante :

| Désignation | Dimensions | Tarif |
|---|---|---|
| Case funéraire | 40 cm de largeur × 40 cm de longueur × 25 cm de hauteur | **600,00 €** |

- **décide de maintenir inchangés** les autres tarifs fixés par la délibération n° 2023-027 du 29 juin 2023 ;
- **dit** que le tarif de 600,00 € est applicable à compter du 10 septembre 2026 ;
- **dit** que les tarifs applicables à l'espace cinéraire sont désormais les suivants :

| Désignation | Dimensions ou durée | Tarif |
|---|---|---|
| Case funéraire | 40 × 40 × 45 cm | 700,00 € |
| Case funéraire | 32 × 32 × 42 cm | 500,00 € |
| **Case funéraire – nouvelle dimension** | **40 × 40 × 25 cm** | **600,00 €** |
| Cave-urne au sol | 48 × 48 × 60 cm | 900,00 € |
| Concession de l'espace cinéraire | 15 ans | 100,00 € |
| Concession de l'espace cinéraire | 30 ans | 200,00 € |
| Concession de l'espace cinéraire | 50 ans | 300,00 € |
| Inscription sur la stèle de l'espace cinéraire | — | 50,00 € |
| Caveau et case funéraire provisoire | Tarif mensuel à terme échu | 50,00 € |

- **autorise** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Julien KERGUILLEC

La secrétaire
Sabine REBEYROTTE